



Le 10 décembre 2021

# VENDREDI 17 DECEMBRE APPEL A LA GREVE !!!

Les organisations syndicales régionales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont déposé une Demande de Concertation Immédiate sur le périmètre de la Direction TER BFC le 30 novembre dernier.

L'alerte sociale émise par les OS portait sur l'emploi, les conditions de travail et les droits syndicaux. Les réponses apportées par la direction sont à des années lumières des revendications portées par les cheminots !!! Circulez, il n'y a rien à voir !!! Aucune annonce d'embauches chiffrées, aucune mesure pour améliorer les conditions de travail et des droits remis en cause assumés.

Nous subissons depuis maintenant quelques années de nombreuses réorganisations qui mettent à mal nos conditions de travail, nos emplois et le service public en général. ADC, ASCT, Escale, Vente, Matériel, CPS, CPST, Fonctions supports, pas un métier n'est épargné !

Postes non tenus, postes supprimés, surcharge de travail, congés refusés, arrêts de travail de plus en plus nombreux, sont le quotidien des cheminots de la région quelques soient leur grade ! L'état sanitaire est très préoccupant !

Pour nos organisations syndicales, il y a urgence à ce que la Direction prenne conscience du mal être des agents et répondent à leurs revendications.

**Vos organisations syndicales ont donc décidé unitairement de déposer un préavis de grève régional et appellent tous les agents à s'inscrire dès maintenant dans l'action et à participer aux assemblées générales pour décider des suites du mouvement !!!**

**TOUS UNIS ET DETERMINES, EXIGEONS DE LA DIRECTION DES  
EMBAUCHES MASSIVES ET L'AMELIORATION DE NOS  
CONDITIONS DE TRAVAIL !!!**

**Le rapport de force se construit maintenant, pour les personnels  
concernés, posez sans attendre vos DII.**

PS : Le préavis débute le 16 décembre à 19h et termine le 18 décembre à 8h. (voir au dos)



Dijon, le 10 décembre 2021

Monsieur Éric CINOTTI  
Directeur Régional TER BFC

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Une DCI vous a été déposée le 30 novembre 2021, conformément aux dispositions du RH 0924 sur les sujets suivants :

- Emploi : Demande d'embauches massives dans tous les métiers et respect des CO.
- Maintien du AH pour tous les agents.
- Amélioration des conditions de travail. (Amélioration des roulements, arrêt et moratoire sur les réorganisations, réhumanisation des gares et des trains, etc.)
- En cas d'accueil embarquement, que celui-ci soit réalisé en présence et sous la responsabilité d'un hiérarchique.

**Aucune avancée significative n'a été apportée par la direction. Les points de désaccords subsistent !**

Conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, les Organisations syndicales régionales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT vous déposent **un préavis de grève à compter du 16 décembre à 19h jusqu'au 18 décembre à 8h**. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des personnels de la Direction TER BFC, et ceux amenés à les remplacer.

Dans l'attente d'une réunion de conciliation, recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Pour la CGT

Jean-Christophe GOSSART

Pour l'UNSA

Didier GARRIDO

Pour SUD-Rail

Alexandre VOGEL

Pour la CFDT

F. CHAMBELLAN